



Coss Infos

Et si on parlait transports...?

Par
Claude Alain Monnard

Dans leur déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable, les autorités communales de Cossonay précisent vouloir, entre autres, améliorer l'offre en transports publics et proposer des modes de déplacements alternatifs à la voiture.

Des cartes journalières CFF

Passant des paroles aux actes, elles ont décidé de procurer à la population des cartes journalières CFF. Ces dernières, valables dès le 1^{er} janvier 2010, sont disponibles et mises en vente dès aujourd'hui au prix de 35.- pour les habitants des communes partenaires, soit La Chaux, Cottens, Dizy, Gollion, Grancy et Cossonay. Toute personne intéressée et résidant dans un autre lieu pourra également s'en procurer dans les dernières 48 heures, au prix de 40.-

Origine

Cela fait des années que les grandes communes ont opté pour ce système! déclare Christian Pouly, secrétaire municipal. J'avais déjà émis cette idée il y a 2 ou 3 ans car nous avons régulièrement des demandes allant dans ce sens. Le prix avait cependant freiné quelque peu l'ardeur de nos élus.

C'est vrai que 19'550.- pour deux cartes annuelles a de quoi «effrayer»! complète Valérie Induni, municipale. Mais, cette année, nous avons décidé d'aller de l'avant en nous alliant avec des communes plus



Christian Pouly (secrétaire municipal) et Valérie Induni (municipale).

petites de la région. Ainsi, cela permettra à leurs habitants de bénéficier de ce service.

Principes

Tout est mis dans un «pot commun». La gestion et la comptabilité des cartes journalières sont assurées par Cossonay qui répartira ensuite entre les communes membres le déficit ou le bénéfice, au prorata du nombre des habitants au 1^{er} janvier de l'année de vente des abonnements.

D'autre part, une statistique sera établie.

Elle concernera le lieu de domicile des acheteurs.

Quelques aspects du règlement

- Les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la

avantageuses. Appelées «carte journalière enfant», «carte petits-enfants» et «carte junior», elles permettent à nos jeunes de 6 à 16 ans de voyager en compagnie d'un adulte titulaire d'un titre de transport valable à des tarifs «imbattables». Pour plus de renseignements, consultez le site www.cff.ch, d'appeler «Rail Service» au numéro 0900 300 300 ou déplacez-vous dans une gare (qui a encore des guichets ouverts...!) pour un contact direct. Rappelons que les enfants jusqu'à 6 ans voyagent gratuitement.

Mobility Carsharing

Le 13 mai 1987, 8 personnes fondaient à Stans une société ayant pour principe de se partager une voiture moyennant location. Dans le courant du même mois, une autre entreprise d'un type semblable voyait le jour à Zürich. Dix ans plus tard, les délégués de ces deux sociétés acceptèrent de fusionner et de créer une nouvelle coopérative portant le nom de Mobility et comptant 760 véhicules mis à la disposition de 17'400 clients.

commune de Cossonay, lieu où les cartes sont vendues (021 863 22 00)

- La réservation est conseillée auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail: secretariat@cossonay.ch. Elle doit être confirmée par l'achat dans les 3 jours ouvrables qui suivent.

- Les réservations sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée. Une personne ne peut obtenir plus de 3 cartes journalières consécutives.

- Le paiement se fait de suite lors du retrait de la ou des cartes.

- Dans les dernières 48 heures, la

vente est ouverte aussi aux habitants des communes non affiliées.

Et les enfants?

Cette action ne concerne que les adultes. Cependant, afin de permettre à ces derniers d'emmener avec eux leurs enfants ou petits-enfants, les CFF ont prévu des offres

Actuellement, Mobility dispose de 2'250 voitures réparties sur 1150 emplacements de 430 localités suisses. Elle propose différents types d'abonnements, tant pour les privés que pour les clients business. Les offres et les prix peuvent être consultés sur le site: www.mobility.ch.

